

**CHARTRE
AMICALE DES RETRAITÉS
CEVA LOGISTICS**



Charte Amicale des Retraités

L'objectif de cette Charte est de permettre à chacun, au sein de l'Amicale des Retraités CEVA Logistics comme au sein de CEVA Logistics en France, de définir la façon dont s'établit la relation entre ces deux organisations dans le but d'assurer un fonctionnement harmonieux de cette relation.

Il s'agit également de permettre à chacun des acteurs concernés de faire en sorte que l'Amicale des Retraités remplisse son rôle de la meilleure façon possible auprès de ses adhérents, avec le soutien actif de CEVA Logistics pour qui elle représente la continuité et la permanence du lien social entre les actifs et les anciens de l'Entreprise.

Article 1 - Préambule

- L'Amicale des Retraités a pour objet principal de rassembler les retraités et préretraités de CEVA Logistics et ce par tout moyen.

De ce fait, l'Amicale des Retraités partage avec CEVA Logistics des objectifs communs, tels que les valeurs de l'Entreprise, son image de marque, sa réputation mais aussi la volonté de partager la promotion de ses produits.

A ce titre, CEVA Logistics considère l'Amicale des Retraités comme contribuant à la confiance mais aussi à la cohésion sociale qu'elle souhaite entretenir entre l'Entreprise et les membres de l'Amicale des Retraités.

L'Amicale des Retraités quant à elle contribue à maintenir et à développer l'information entre l'Entreprise et ses anciens salariés ce qui nécessite un engagement de CEVA Logistics à donner régulièrement des informations aux représentants de l'Amicale des Retraités. Elle met également à la disposition de CEVA Logistics l'expérience et la compétence de ses adhérents en tant que de besoin (promotion des valeurs de l'Entreprise, de sa marque et de ses produits, de sa réputation, accompagnement, formation etc ...).

Article 2 - L'organisation de la Relation

- Le (la) Président (e) et le Bureau de l'Amicale des Retraités ont pour interlocuteur permanent un représentant de la Direction de CEVA Logistics qui est par délégation, le (la) Responsable des Relations Sociales et dont la mission principale est de maintenir un lien avec l'Amicale des Retraités et un appui pour son bon fonctionnement.

Au plan Régional, les Responsables Régionaux de l'Amicale des Retraités ont pour interlocuteurs naturels les Responsables des sites d'exploitation CEVA Logistics. A charge pour chacun d'eux d'assurer au mieux la qualité de la relation locale.

Les Comités Sociaux Economiques (CSE) peuvent aussi apporter leur concours au bon fonctionnement de l'Amicale des Retraités dans leur périmètre.

Article 3 - Les Moyens

→ Au niveau national

CEVA Logistics met à la disposition de l'Amicale des Retraités des moyens afin que cette dernière puisse animer de la meilleure façon possible le partenariat, en complément de ses moyens propres.

Il s'agit notamment d'apporter une contribution financière au fonctionnement de l'organisation, de l'aider à l'organisation de l'Assemblée Générale annuelle, par exemple le lieu d'accueil, de mettre à disposition du Bureau un lieu afin qu'il puisse se réunir de façon régulière, de permettre la logistique « courrier » notamment par la diffusion de la Lettre trimestrielle ou encore celle du panier gourmand de fin d'année.

Par ailleurs, CEVA Logistics, pour montrer son attachement à faire vivre la mémoire de l'Entreprise et l'Amicale des Retraités pour remplir son rôle de fédérer les anciens, ont besoin d'assurer le maintien d'un nombre significatif d'adhérents. Dans ce but, au moment du départ à la retraite, CEVA Logistics s'engage à informer le collaborateur de l'existence de l'Amicale des Retraités et de sa possible adhésion à l'association en lui remettant notamment systématiquement le bulletin « Rejoignez-nous ».

→ Au niveau local

Les responsables des sites de CEVA Logistics tout comme les responsables des Régions de l'Amicale des Retraités s'efforcent de mettre en œuvre les moyens permettant d'affermir localement le lien entre l'Entreprise et les anciens, qu'il s'agisse de prêter un local lorsque cela est possible, de faciliter la communication CEVA Logistics - Amicale des Retraités, de partager des activités organisées par le CSE ou encore par l'Amicale des Retraités, d'apporter un concours humain comme financier à tel (le) ou tel (le) projet/action, etc.

L'Amicale des Retraités s'engage quant à elle à convier les responsables des sites de CEVA Logistics ainsi que les représentants du CSE à chaque réunion annuelle de ses adhérents.

Article 4 - La participation à des événements internes ou externes

- CEVA Logistics et l'Amicale des Retraités feront leurs meilleurs efforts pour permettre une participation de l'une ou l'autre à un événement interne ou externe dès lors qu'il y a un intérêt pour chacune d'elle. Ce peut être par exemple la participation de la Direction de CEVA Logistics à l'Assemblée Générale pour présentation des résultats et perspectives de l'Entreprise ou encore la participation de l'Amicale des Retraités à l'organisation et à sa présence à la Fête du Sport.

Il peut en être de même pour des événements médiatiques intéressants les deux parties.

Article 5 - Communication interne et externe

→ Il s'agit ici de promouvoir autant que possible l'image de CEVA Logistics tout comme celle de l'Amicale des Retraités, tant en interne qu'en externe.

CEVA Logistics tout comme l'Amicale des Retraités ont la volonté de montrer l'importance du lien pouvant réunir les actifs et les anciens de l'Entreprise. A ce titre, les deux parties saisissent les opportunités de communiquer en commun sur leur existence et leurs activités, dès lors que cela représente un intérêt pour elles.

En tout état de cause, la qualité et la confidentialité des informations transmises devront être respectées dans tous les cas et avoir fait l'objet d'un accord de chacun. Il en va de même pour le respect des chartes graphiques ou autre mode de présentation.

A titre d'exemple, et en matière de communication interne, il s'agit d'utiliser et d'enrichir les supports existants, comme la Lettre de l'Amicale des Retraités.

Fait à Marseille en deux exemplaires, le 21 juin 2024

Pour CEVA Logistics
Mathieu FRIEDBERG
Président

Pour CEVA Logistics France
Ludwig RABOTIN
Directeur Ressources Humaines

Marie-Pierre PETIT
Responsable des Relations Sociales

Pour l'Amicale des Retraités CEVA Logistics
Philippe IANNASCOLI
Président